

CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS

SALORNAY SUR GUYE

Maître d'Ouvrage	SYDESL	200 bvd de la résistance 71000 Mâcon	03 85 21 91 00 nbergmann@sydesl.fr
Architecte	AD ARCHITECTES DESIGNER ASSOCIES	21 av Thurel 39000 Lons le Saunier	03 84 47 13 62 secretariat@asplusarchitecture.fr
BET Fluides	MANERGY	1 av de Verdun 71100 Chalon s/s	04 78 26 25 36 fperrusson@manergy.fr
BET Structure	A2 INGENIERIE	43 rue du port 71000 Mâcon	06 50 54 15 24 a.bautista@a2inge.fr
Economiste	Marine Péchoux Economiste	77 rue de la cascade 71570 Romanèche-Thorins	06 07 61 33 14 pechoux.economiste@gmail.com

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

DEVIS DESCRIPTIF

LOT 06 ENDUIT DE FACADES



Sommaire

06 ENDUIT DE FACADES.....	3
1 PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
2 DESCRIPTION DES TRAVAUX	4
2.1 Échafaudage	4
2.2 Enduit monocouche sur murs en béton armé	5
2.2.1 En partie courante.....	6
2.2.2 En tableau	6
2.3 Peinture sur appuis et seuils béton.....	6
2.4 Peinture des ouvrages bois	6
2.5 Peinture des conduits de cheminée.....	7
2.6 Peinture pour graduation dans silo	7

06 ENDUIT DE FACADES

1 PRESCRIPTIONS GENERALES

Les prescriptions du présent lot tiennent compte des dernières directives réglementaires, à savoir :

- L'application volontaire des normes (Article 17 du Décret N° 2009-697) sauf pour celles qui sont d'application obligatoire suivant la liste AFNOR
- « Rendre contractuels de manière explicite les normes d'application volontaire ainsi que les DTU qui sont jugés pertinents pour les ouvrages à construire » (Recommandation sur la rédaction des spécifications techniques - mai 2012)

Les spécifications générales de ce document sont donc réduites en conséquence.

Chaque article de chaque ouvrage fait appel soit :

- A un règlement, une norme ou un DTU, si l'ouvrage entre dans son champ d'application
- Aux dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions... d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application.

Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, ATec, Solutions technique - Classements - Certifications... elle réalisera l'ouvrage. Elle présentera son choix à la remise de son offre, accompagné des justificatifs correspondants.

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

- L'application du Cahier des Clauses Spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.
- Les références normatives s'y rattachant.

Tout texte d'application obligatoire (Codes, Lois, Décrets, Arrêtés, Normes...) ne seront pas cités dans ce document.

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

2.1 Échafaudage

L'entrepreneur devra une mission complète d'échafaudage extérieur sur pied, comprenant :

- Le double transport du matériel avec installation, déplacements et démontage après coup
- L'installation conformément aux besoins du planning travaux, selon le phasage de travaux prévu
- La mise à disposition pour la durée nécessaire à la réalisation des travaux par les corps d'état concernés

Composition de l'échafaudage :

- Échafaudage tubulaire en profils d'aluminium
- Planchers en acier galvanisé antidérapants ou en bois de 50 mm d'épaisseur. Leur résistance sera adaptée à la charge renseignée au préalable par les entreprises utilisatrices. Leur largeur sera conforme à la réglementation. Les planchers seront jointifs et contigus, y compris au niveau des angles. Ils seront fixés aux supports avec des dispositifs anti-soulèvement. Les niveaux seront espacés de 2m de haut. Le dernier platelage sera situé à moins de 50 cm sous le bas de pente.
- Garde-corps à tous niveaux en face avant et retours. Les garde-corps devront impérativement être continus et auront une hauteur conforme à la réglementation. Ils seront doublés de filet de sécurité maille 10x10 conforme à la norme NF EN 1263-1 et d'un filet pare-gravats.
- Les abouts de platelage dépasseront de la gouttière de 60 cm pour permettre d'effectuer les travaux de zinguerie en toute sécurité. Le porte à faux des platelages (par rapport aux appuis) ne sera pas supérieur à 20 cm. L'utilisation d'une console d'angle ou de déport (cas des échafaudages de pied) sera privilégiée.
- Plinthes de 25 cm de hauteur à tous niveaux en face avant et retours.
- Échelles d'accès à chaque niveaux avec trappes amovibles protection des trémies.
- Les protections en bas de pente des toitures.
- Bâches et / ou filets de protection en face avant et en retours sur toute la hauteur : aspect et teinte selon proposition du maître d'œuvre.
- Les protections nécessaires.
- L'équipement électrique et d'éclairage pour permettre les travaux des ouvriers.
- L'éclairage de sécurité.
- Tous les amarrages des échafaudages par ancrages sur les façades, y compris rebouchage invisible soigné après démontage. L'implantation des points d'ancrage et d'amarrage sera soumis à l'approbation de la maîtrise d'œuvre et du contrôleur technique.
- Toutes les semelles de répartitions au sol.
- Tous platelages de protection au sol, avec polyane d'étanchéité.
- Tous éléments assurant la sécurité des personnes et de l'ouvrage.
- Un pare gravats en tôles ondulées rigides posé à 45 ° doit être posé pour éviter toutes chutes de gravats, matériel et autres.
- Des moyens de levage tel que monte-matériaux, potence et treuil.
- Des dispositifs nécessaires aux livraisons, à chaque niveau, à l'aide d'engin de manutention.

Limites de prestations :

- Il appartient au présent corps d'état d'assurer la protection des sols en pied d'échafaudage et la

réfection en cas de détérioration

Nota :

- L'échafaudage devra répondre aux prescriptions du CSPS décrites dans le PGC.
- Pour la durée d'utilisation nécessaire de cet échafaudage, l'entrepreneur se conformera au planning transmis au DCE, qui comprendra le temps nécessaire pour les autres corps d'état.
- Le titulaire du présent lot devra soumettre à l'approbation du coordonnateur de sécurité, du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage, la nature et le type des échafaudages qu'il envisage d'utiliser.
- L'entrepreneur devra prévoir la mise en place des dispositifs nécessaires pour permettre l'accès en toute sécurité de piétons, petits engins..., sous le 1^{er} niveau de plancher, au RDC du bâtiment (hauteur et largeur à définir lors de la phase de préparation de chantier). Ces zones de passage seront protégées de tout risque de chute de matériel et matériaux depuis les niveaux supérieurs. L'implantation de ces zones de passage sera à déterminer en phase de préparation de chantier, en accord avec l'architecte, le coordonnateur SPS et les utilisateurs.

Mode de métré : au mètre carré de façades, ouvertures non déduites

Localisation :

Façades apparentes du bâtiment (hors Ouest accessible sans échafaudage) et murets construits côté Sud (non compté muret Nord accessible sans échafaudage)

2.2 Enduit monocouche sur murs en béton armé

Enduit monocouche semi-allégé teinté dans la masse, pour imperméabilisation et décoration des parois extérieures en béton, type MONOREX GF de PAREX LANKO ou équivalent

Selon DTU 26.1 Travaux d'enduits de mortiers ; ou équivalent.

Mise en œuvre :

- Application sur murs en béton
- Réception des supports par l'entrepreneur du présent lot, vérification de la planimétrie et de l'aplomb selon les DTU 20.1 et 23.1
- Dépoussiérage et nettoyage des supports, suppression de toutes traces éventuelles de peinture ou plâtre
- Protection très soignée des ouvrages ne recevant pas d'enduit, compris dépose en fin de prestation
- Préparation du produit selon recommandations du fabricant
- Application par machine à projeter de l'enduit en une passe
- Compris tous détails de mise en œuvre et tous accessoires pour une parfaite finition (gobets d'accrochage en fonction des besoins, armatures de renfort des angles et embrasures, ...)

Composition :

- Enduit hydraulique à base de ciment, chaux aérienne, sables, charges légères, pigments minéraux et adjuvants spéciaux
- Granulométrie 0-1,6 mm

Caractéristiques :

- Finition grattée fin
- Épaisseur 16 mm
- Consommation de 1,6 kg/m²/mm
- Type OC1 pour application sur tous types de support
- Résistance à la compression CS II

- Absorption d'eau par capillarité W2
- Perméabilité à la vapeur $\mu \leq 20$

Coloris :

- Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant : beige ocré T30 à confirmer en EXE

2.2.1 En partie courante

Localisation :

Toutes façades apparentes et murets construits

2.2.2 En tableau

Localisation :

Embrasures des portes et grilles en façades

2.3 Peinture sur appuis et seuils béton

Application d'un revêtement de finition sur les appuis de fenêtres et seuils de portes.

Selon DTU 59.1 Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais ; ou équivalent.

Mise en œuvre selon réglementations en vigueur :

- Mise en place de protections efficaces et pérennes des zones ne recevant pas la peinture (façades, tuiles, ...)
- Grattage, ponçage, époussetage
- Application à la brosse, au rouleau ou au pistolet à peinture, de deux couches d'une peinture alkyde uréthane en phase solvant, type Ultrasol S de Zolpan ou équivalent, à raison de 7m²/L pour une épaisseur sèche de 140 μ .

Caractéristiques :

- Famille I classe 4a
- Finition semi-brillant

Coloris au choix de l'architecte, sous présentations d'échantillons.

Localisation :

Tous seuils de portes

2.4 Peinture des ouvrages bois

Application d'une peinture acrylique de finition multicouche pour base bois, type Zolpabois Acryl de Zolpan ou équivalent.

Selon DTU 59.1 Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais ; ou équivalent.

Mise en œuvre :

- Mise en place de protections efficaces et pérennes des zones ne recevant pas la peinture (façades, tuiles, ...)
- Grattage, ponçage, époussetage
- Application de trois couches croisées de peinture de finition, avec ponçage entre chaque couche

Caractéristiques :

- Peinture aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse
- Famille I, classe 7b2

Coloris et aspect au choix de l'architecte selon nuancier du fabricant.

Localisation :

Bandeaux de toiture et forgets

2.5 Peinture des conduits de cheminée

Application d'un revêtement de finition sur les ouvrages métalliques.

Selon DTU 59.1 Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais ; ou équivalent.

Mise en œuvre :

- Lavage moyenne pression, avec application d'un nettoyant multiusages, puis rinçage. Élimination des eaux de nettoyage.
- Grattage, brossage, nettoyage
- Application à la brosse, au rouleau ou au pistolet à peinture, de deux couches d'une peinture anti-rouille brillante alkyde-uréthane en phase solvant, type Zolpafer FAC de Zolpan ou équivalent, à raison de 12m²/L, pour une épaisseur sèche d'environ 40 µ /c.

Caractéristiques :

- Famille I classe 4a

Coloris au choix de l'architecte, sous présentations d'échantillons : RAL 7005 à confirmer en EXE

Localisation :

Conduits de cheminée sur toiture de la chaufferie

2.6 Peinture pour graduation dans silo

Sur mur en béton intérieur, réalisation d'une graduation sur toute la hauteur du silo. Traits courts horizontaux tous les 10 cm et traits plus longs tous les mètres, avec indication de chaque mètre en chiffre.

Selon DTU 59.1 Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais ; ou équivalent.

Préparation des supports :

- Application sur murs en béton
- Réception des supports par l'entrepreneur du présent lot, vérification de la planimétrie et de l'aplomb selon les DTU 20.1 et 23.1
- Dépoussiérage et nettoyage des supports, suppression de toutes traces éventuelles de peinture ou plâtre
- Protection très soignée des ouvrages ne recevant pas d'enduit, compris dépose en fin de prestation

Mise en œuvre selon réglementations en vigueur :

- Application à la brosse, au rouleau ou au pistolet à peinture, de deux couches d'une peinture alkyde uréthane en phase solvant, type Ultrasol S de Zolpan ou équivalent, à raison de 7m²/L pour une épaisseur sèche de 140 µ.

Caractéristiques :

- Famille I classe 4a
- Finition semi-brillant

CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS A SALORNAY SUR GUYE
DEVIS DESCRIPTIF 06 ENDUIT DE FACADES



Coloris au choix de l'architecte, sous présentations d'échantillons.

Localisation :

Dans chacun des 2 silos, à l'emplacement indiqué par la MOE en EXE (en face des caméras de contrôle)